

Colombie-Britannique. Comme le taux d'étudiants étrangers en Colombie-Britannique est d'environ 26 p. 100, les districts scolaires de la province recrutent des élèves étrangers. En conséquence, environ 1 500 de ces élèves sont actuellement inscrits dans les écoles élémentaires et secondaires de cette province. Ce genre de programmes d'échange d'éducation internationale contribue à l'objectif du Canada qui est de promouvoir l'enseignement postsecondaire au-delà de nos frontières et de générer des avantages culturels et économiques très importants pour la nouvelle économie axée sur les connaissances techniques. La Colombie-Britannique ressemble aux autres régions du Canada en ce qui a trait au nombre d'étudiants étrangers qui choisissent d'y étudier.

En Alberta, les élèves apprennent à devenir des citoyens responsables et découvrent leur héritage canadien grâce au programme de sciences sociales. Bien que le contenu canadien représente environ 60 p. 100 de ce programme, les élèves abordent aussi des questions plus globales comme les relations internationales du Canada, y compris l'importance de la technologie. Le programme est obligatoire de la première à la douzième année et fait actuellement l'objet d'un examen qui vise à faire en sorte que les élèves continuent à développer les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir des citoyens responsables dans un milieu en constante évolution. En outre, le point de vue autochtone est intégré dans les cours de sciences sociales, de sciences et dans les autres nouveaux programmes à mesure que les cours et le matériel pédagogique sont mis à jour, afin que ces programmes reflètent la compréhension et le respect des origines culturelles diverses. On met l'accent sur l'éducation continue, en conjuguant la formation aux situations de vie quotidienne, sur l'apprentissage jumelé et sur les compétences en planification de carrière. L'acquisition de compétences dans les technologies de l'information et des communications fait également partie des nouveaux programmes. L'Alberta continue de faire passer des examens provinciaux en troisième, en sixième, en neuvième et en douzième années. Ces examens sont également à l'étude afin d'y apporter les changements nécessaires, pour que les Canadiens puissent faire face à la concurrence dans l'économie mondiale.

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)

Les programmes mis en oeuvre par CIC offrent aux immigrants nouvellement arrivés la possibilité d'apprendre une des langues officielles du Canada. CIC offre aussi des programmes permettant de lutter contre les préjugés que les Canadiens d'origine pourraient avoir envers les nouveaux arrivants. Il invite les Canadiens d'origine à reconnaître les bienfaits de la diversité et à accueillir les immigrants dans leur nouvelle patrie.

Patrimoine Canada

L'Assemblée des Premières nations, organisation nationale qui représente plus de 630 collectivités autochtones au Canada, reconnaît que la protection des langues parlées par les Premières nations est une priorité qui exige que des mesures soient prises. L'enseignement des langues parlées par les Premières nations comprend principalement des programmes d'immersion et des programmes bilingues, des programmes de mentorat, des conseils linguistiques, l'élaboration de programmes, de cours, de matériel et d'aide pédagogique. Patrimoine Canada fournira 20 millions de dollars pour les cinq prochaines années afin de revitaliser et de préserver